



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-14734>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-14734**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département du Var

Correspondant : MME BONNUS Karine, Directrice Adjointe

Adresse : Direction des solutions et innovations numériques, 390 avenue des Lices , CS 41303, 83000 TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0776199093

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://var.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://var.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Câblage des bâtiments et collèges du Département du Var

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Adapter le câblage informatique et téléphonique des bâtiments et collèges du Var aux nouvelles contraintes des services, en-dehors des opérations de construction et rénovation programmées, en fonction de : l'évolution des effectifs du Département et des collèges, la montée en puissance de l'usage du numérique, la réorganisation des services nécessitant fréquemment des réaménagements ou extensions de locaux, la bonne gestion du patrimoine immobilier et des collèges du Département conduisant à des travaux de rénovation de plusieurs sites chaque année

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est passé pour une durée de un an (ou de 12 mois) à compter de la date de notification. Il est renouvelable une fois par période de un an, par reconduction expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder 2 ans. Le marché pourra être reconduit pour 1 an, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint, ou au plus tard, au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification ou de sa date de reconduction. Première période (un an au plus à compter de la date de notification) Montant minimum : 0 euros HT Montant maximum : 44900 euros HT Période suivante (un an à compter de la date de reconduction) Montant minimum : 0 euros HT Montant maximum : 44900 euros HT

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Critère Valeur Technique : 40%
- Critère Prix : 50%
- Critère Environnemental : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 13/03/2026 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

20260005

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://var.fr> Code NUTS : FRL05 Valeur estimée hors TVA : 89 800,00 euro(s) Modalités d'ouverture des offres : Date: 14 mars 2026 Lieu : Toulon L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon, 5 rue Racine, BP 40510 83041 ToulonCedex 9 Tél : 0494427930 Fax : 0494427989 Mel : greffe.ta-toulon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Marseille, Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR), Place Félix Baret - CS 80001 13282 MARSEILLE Cedex 06 Tél : 0484354554 Mel : catherine.pietri@paca.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/02/2026